

Sigonce ... Un 8 juin 2022 ... cérémonie du 8 juin 1944.



Invitation aux cérémonies commémoratives du 8 juin 1944 à Forcalquier et Sigonce.

République Française



Mairie de Forcalquier, Mairie de Sigonce



Forcalquier, le 30 mai 2022

Le Maire de Forcalquier, Le Maire de Sigonce, Le Président des Anciens Combattants de Forcalquier, ont l'honneur de vous informer que les cérémonies commémoratives auront lieu le

Mercredi 8 juin 2022

- **Au Monument aux Morts Place Martial Sicard à 16h45 à Forcalquier**
au titre de la journée nationale d'hommage "aux Morts pour la France" en Indochine (Rendez-vous à 16h30)
- **Devant la stèle des Fusillés à 17h15**
en commémoration de la Fusillade de 8 juin 1944
- **Au Monument aux Morts à 18h00 à Sigonce**
(Rendez-vous à 17h55) Place de la Mairie
Un verre de l'amitié sera partagé à l'issue de la cérémonie

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence auprès du secrétariat du Maire de Forcalquier.

Le Maire de Sigonce, Christian CHIAPELLA, Le Maire de Forcalquier, David GEHANT

Hôtel de Ville - 1, Place de Bourguet - B.P. 40 - 04301 FORCALQUIER Cedex
Téléphone : 04.92.70.91.00

... ///...



Arrivée du cortège au monument aux morts.

... ///...

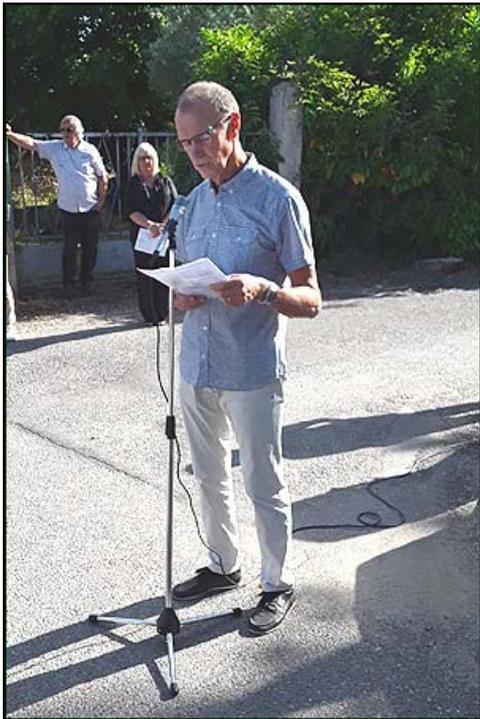


Les personnalités devant le monument aux morts.

De gauche à droite :

M. Bernard Schuck, président départemental de l'U F A C (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre), Mme Caroline Master, adjointe au maire de Forcalquier, vice présidente de la communauté de communes de Forcalquier, M. Christian Chiapella, maire de Sigonce, vice président de la communauté de communes de Forcalquier, Mme Natalie William, sous-préfète de Forcalquier, M. David Gehant, maire de Forcalquier, conseiller régional et président de la communauté de communes de Forcalquier, Mme Patricia Paul, maire de St Étienne les Orgues et conseillère départementale, M. Le Capitaine Pascal Condette de la gendarmerie de Forcalquier, M. Le Lieutenant Frédéric Vincent de la gendarmerie de Forcalquier, M. le Lieutenant des pompiers : Éric Trasleglise, chef de centre et commandant la compagnie de Forcalquier, Mme Mireille Begliomini présidente du Souvenir Français de la région de Forcalquier.

Déroulement de cette cérémonie commémorative.



M. Gérard Petey détaillant le déroulement de la cérémonie.

Nous sommes réunis aujourd'hui devant le monument aux morts de Sigonce pour commémorer le souvenir de la tragédie du 8 juin 1944 survenue à Forcalquier.

Pourquoi ici à Sigonce ?

Marcel André figure emblématique de la Résistance des Basses-Alpes était instituteur à l'école du village. Il a fédéré les maquis implantés dans les fermes alentours et les bois du Revest.

Tout naturellement deux jours après le débarquement, sur ordre, les résistants locaux décident d'occuper la sous-préfecture et c'est là que les faits vont s'enchaîner de manière dramatique, avec la mort, les armes à la main de douze résistants dont sept viennent de Sigonce.

La cérémonie du souvenir à laquelle vous assistez, présidée par M. Christian CHIAPELLA maire de Sigonce, va se dérouler, selon le protocole suivant :

- Lecture du récit de ces événements tragiques par Mme Sylviane Ruggiero, adjointe au maire
- Dépôt de gerbe par M. le maire de Forcalquier puis par M. le maire de Sigonce
- Chant des partisans
- Sonnerie aux Morts - minute de silence - et la Marseillaise
- Pour finir les remerciements aux porte-drapeaux.

Commémoration de la fusillade du 8 juin 1944



Mme Sylviane Ruggiero 2^{ème} adjointe prononce le discours écrit par M. Christian Chiapella maire de Sigonce relatant cette triste journée du 8 juin 1944.

C'est avec fidélité et recueillement que nous commémorons aujourd'hui à Sigonce le 78^{ème} anniversaire de la tragédie du 8 juin 1944, qui a coûté la vie à plusieurs fils de la commune.

Ce 8 juin 1944, Ce sont donc onze combattants des FFI (Forces françaises de l'intérieur), membres de l'Armée Secrète des maquis de Forcalquier, Sigonce, Saint-Maime, qui après une lutte courageuse mais inégale contre les troupes nazies ont été arrêtés à Forcalquier et aussitôt fusillés. Un autre maquisard mortellement blessé par un milicien sera la douzième victime

Cette cérémonie rappelle la fin tragique de ces jeunes combattants de l'ombre, engagés volontaires sur le chemin de l'honneur, hérissés de nombreux dangers, bien souvent mortels.

On ne peut pas parler de la Résistance à Sigonce, sans évoquer la mémoire de Marcel ANDRÉ, instituteur, déplacé ici le 1er janvier 1941 avec pour motif : activité syndicale et politique. Il rentre dans la clandestinité et devient adjoint de Martin Bret, fédérateur de la Résistance dans les Basses-Alpes. Les deux maquisards sont traqués en permanence notamment par la milice, ce qui les oblige sans arrêt à changer leur lieu de résidence. Capturés le 16 juin 1944 lors d'une rafle à Oraison, torturés à Marseille, ils ont été fusillés à Signes (Var) le 18 juillet 1944.

C'est au cours de l'année 1942, mais surtout au début de l'année 44, que les maquis sont montés en puissance, cela après l'instauration par l'État français, du service du travail obligatoire (STO). Dans notre région, c'est par centaines que les jeunes gens ont rejoint différents maquis créés et disséminés dans des endroits isolés et difficiles d'accès. Par leur refus de soumissions, ils sont devenus des hors la loi recherchés (bien souvent passivement) par la Gendarmerie et beaucoup plus activement par les armées italiennes et allemandes, aidées avec efficacité et zèle par la milice française.

La commune de Sigonce a donc payé un lourd tribut avec sept de ses enfants morts au combat. En ce 78^{ème} anniversaire nous nous inclinons avec respect et saluons la mémoire de nos martyrs.

Je rappelle leurs noms :

Après chaque appel d'un nom vous direz ... « MORT POUR LA France »

André APPLANAT - Léon BAILLE - Clément CHABASSUT - Louis PROT - Robert ROCHE - Michel SZALA - Jacob WERNER.

Le groupe dont dépendait André CHIAPELLA, implanté dans les bois en direction du Revest, avait reçu l'ordre d'arrêter un officier allemand à Mane. Ayant appris par moyen radio l'embuscade qui se déroulait à Forcalquier, le détachement se disperse dans la colline. Le commando sera sain et sauf.

Un mois après jour pour jour, à la campagne des Rousses toujours à Sigonce, où se cachaient des maquisards, un détachement allemand investit les lieux sur dénonciation.

Le 8 juillet prochain, nous aurons l'occasion de rappeler le sacrifice de ces soldats de l'ombre et notamment l'attitude héroïque de Jeannot EMBLARD, âgé de 12 ans qui a survécu à ce massacre.

Nous avons le devoir de perpétuer la mémoire et l'attitude héroïque de nos martyrs, qui ont eu le courage de faire front et de se tenir debout face à un ennemi sanguinaire. Nous nous rappellerons que jusqu'au moment du débarquement les véritables acteurs de la Résistance étaient très minoritaires. En revanche le comportement héroïque de ceux qui sont engagés souvent au péril de leur vie a permis que notre pays retrouve sa place au sein du concert des nations.

Il faut que les générations futures gardent vivants les souvenirs de ces événements en remémorant les sacrifices des hommes et des femmes qui ont pris d'énormes risques pour que nous puissions vivre libres.

M. le maire de Sigonce, Christian Chiapella

Je vous remercie de votre attention.

...///...

Dépôts de gerbes



Mme Caroline Master vient de déposer une gerbe au nom de la communauté de communes.



Mme Patricia Paul vient de déposer une gerbe au pied de la stèle au nom du Conseil départemental.



M. David Gehant ainsi qu'au nom de la commune de Forcalquier vient de déposer une gerbe au pied de la stèle.



M. Christian Chiapella, accompagné de 2 enfants des écoles vient de déposer une gerbe au pied de la stèle au nom de la commune de Sigonce.



Mme Natalie William sous-préfète accompagnée du capitaine Pascal Condette vient de déposer une gerbe au pied de la stèle au nom de la Sous-préfecture.



Une stèle bien fleurie.

Les porte-drapeaux.



Les porte-drapeaux.

De gauche à droite : M. Christian Bernaudon président des médaillés militaires et leur porte-drapeau, M. Jean Para porte-drapeau de la F N A C A (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), M. Thierry Chiapella porte-drapeau de la commune de Sigonce, M. ??? porte-drapeau de la marine en provenance de Manosque, M. Alain Laugier porte-drapeau du Souvenir Français.



Remerciements des personnalités aux porte-drapeaux.

Cette cérémonie s'est terminée par :

« le Chant des partisans » et celui de « la Marseillaise ».

Tous les participants à cette commémoration se sont retrouvés à la terrasse du bar-restaurant L'amandier pour lever le verre de l'amitié.

Sigonce ... 8 juin 2022 ... cérémonie du 8 juin 1944.